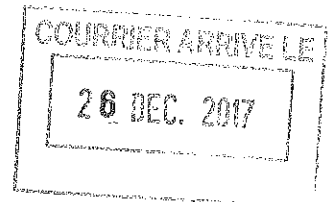


REF Renouvellement des
autorisations des centrales
Hydroélectriques au Plegnat
et la gorge ST Agnes
ST May. H. Teyssier. Isère

Ghejard: Isidore
5000 de la Barde
38660 St-Jean-de-Collins

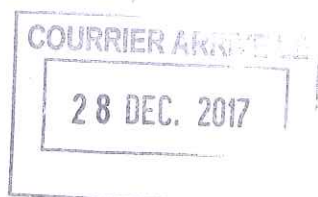


le 21.12.2017

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Je suis entièrement Pour le maintien
de cette autorisation, afin de lutter
contre le Réchauffement climatique
Veuillez agréer Monsieur l'expression
de mes sentiments Respectueux

Isidore Ghejard

Odezienne Monique
La Gorge
38190 Sainte Agnès



Mairie de Sainte-Agnès
La Ville
38190 Sainte Agnès
Centrales hydroélectriques du Pleynet
et de la Gorge
A l'attention du commissaire enquêteur

Sainte Agnès, le 21 décembre 2017

Monsieur,

J'aimerais vous transmettre mes impression sur les deux centrales hydroélectriques de la Gorge et du Pleynet.

Plusieurs fois nous avons été victime de crues mais moins catastrophique que celle de 2005 qui a fait des dégâts considérables point de vue des habitations et des infrastructures du hameau. Je pense que le fait d'avoir une surveillance du ruisseau via les centrales minimise a chaque fois celles ci.

A chaque grosses pluies ou orages nous serions moins tranquille si cette surveillance n'était plus la dans les années a venir et moralement nous nous sentons plus en sécurité grâce à cela.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Odezienne